

POLLEC - Rapport d'activité annuel pour les bénéficiaires d'une subvention RH POLLEC 2022

Ce formulaire permet aux communes de transmettre, au SPW TLPE, leur rapport d'activité annuel dans le cadre des subventions octroyées en matière de ressources humaines dans le cadre de l'appel POLLEC 2022.

Ce rapport d'activité permet à la Région de vérifier que la commune a réalisé les différentes missions demandées dans le cadre du subside octroyé et d'ainsi valider la déclaration de créance. Les données transmises permettent en outre de réaliser différentes statistiques qui seront ensuite intégrées dans les rapports réalisés par la Région au niveau wallon et européen.

Il est également l'occasion pour la commune de faire un état des lieux annuel sur l'avancement de sa politique énergie climat et de suivre la mise en oeuvre de son PAEDC.

Données du pouvoir local

| | |
|----------------------|-----------------|
| Nom du pouvoir local | Liège |
| Adresse | Place du Marché |
| Numéro | 2 |
| Code postal | 4000 |
| Localité | Liège |

Données agent traitant

| | |
|---------------------|-----------------------------|
| Nom | Tassignon |
| Prénom | Corentin |
| Email | corentin.tassignon@liege.be |
| Téléphone | 042385129 |
| Fonction de l'agent | Chargé de Projets |

1- Données générales du dossier

Le présent rapport d'activité porte sur le subside : *

Appel POLLEC 2022 - volet RH ▼

Options : ♦ Appel POLLEC 2022 - volet RH

Ma commune a posé sa candidature en phase : *

2 : Mise en œuvre du PAEDC ▼

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ 1 : Elaboration PAEDC, actualisation du PAED et mise en œuvre du PAEDC ♦ 2 : Mise en œuvre du PAEDC

Description du dossier

i Ce champ n'est pas obligatoire.

Référence interne à votre pouvoir local *

POLLEC22 - RH - DSD

i Il s'agit d'un code permettant d'identifier votre dossier et propre à votre commune

Date d'adhésion à la Convention des Maires *

25/03/2016

1.1 Période couverte par ce rapport**Période couverte par le présent rapport d'activité (date de début) ***

04/03/2024

i La date de début du subside correspond à l'engagement/mise à disposition du premier CPC

Période couverte par le présent rapport d'activité (date de fin) *

31/12/2024

i Date de la fin de l'année en cours

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ 31/12/2023 ♦ 31/12/2024
♦ 31/12/2025 ♦ 31/12/2026 ♦ 31/12/2027

1.2 Coordinateur(s) POLLEC

Pour chaque entrée et sortie d'un agent valorisé sur le subside POLLEC, merci de le renseigner via le formulaire suivant <https://forms.office.com/e/Z5zACfdNYV> (<https://forms.office.com/e/Z5zACfdNYV>)

Combien de coordinateurs POLLEC communaux ont été financés en même temps via le subside ? *

1

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ 1 ♦ 2

Combien de remplacement du coordinateur y a -t-il eu durant la période couverte par le subside ? *

Aucun, un seul coordinateur occupe le poste à temps plein depuis le mois de mars 2024.

Dans quel service communal se trouve le CPC ? *

Direction Stratégie et développement

Cela est-il conforme à l'organigramme présenté dans votre dossier de candidature ? *

Oui

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

↪ [Cela est-il conforme à l'organigramme présenté dans votre dossier de candidature ? * \[→ Non\]](#)

Si non, pour quelles raisons ? *

2. Gouvernance du PAEDC - Equipe POLLEC**Composition de l'équipe ***

i Préciser la fonction des membres de l'équipe et le service d'où ils sont issus

L'équipe POLLEC est supervisée par la directrice stratégie et développement. La gestion au quotidien est effectuée par le coordinateur POLLEC et une chargée de projets Climat et Développement Durable, tous deux climatologues.

Mode de fonctionnement et caractère transversal de l'équipe**Décrire la manière dont s'organise l'équipe ***

i fréquence des réunions, le rôle de chaque membre, mode de prise de décision au sein de l'équipe

Sur conseil de l'ICEDD et pour mieux s'adapter au contexte propre à la Ville de Liège, les coordinateurs POLLEC précédents ont créé 5 comités d'accompagnement thématiques représentant les 5 secteurs d'action du PAEDC. Ces comités sont assimilables à 5 équipes POLLEC qui se sont réunis 1 fois chacune en 2024 pour faire le point sur les actions en cours et à réaliser. Les échevins compétents ou leur représentant font partie de ces comités. Le coordinateur POLLEC reporte l'état des lieux global à l'échevin en charge du PAEDC.

Décrivez les modes d'interaction entre l'équipe et le Collège et le Conseil communal *

i Est-ce que l'équipe est reconnue officiellement au sein de l'administration communale ? Est-ce que ses propositions sont suivies par le Collège/Conseil ? ...

Le Collège et le Conseil communal ont donné mandat à la direction et à l'équipe POLLEC pour coordonner la mise en oeuvre des actions du PAEDC. Si les actions nécessitent de nouveaux investissements, des candidatures à des appels à projets ou encore des modifications dans la gouvernance du PAEDC, l'équipe POLLEC dépose un point Collège/Conseil. Les propositions (appel à projets) ont été majoritairement suivies par le Collège sortant.

Qu'est-ce qui a bien fonctionné au sein de cette équipe au cours de la période couverte par ce présent rapport ? *

La diversité des compétences des différents membres des COMAC thématiques.

Quelles sont les améliorations à mettre en place pour augmenter l'efficacité du fonctionnement de cette équipe ? *

Créer une implication plus régulière des membres des COMAC thématiques et des agents opérationnels, en officialisant dans les programmes de travail de chacun le lien des actions avec l'atteinte des objectifs du PAEDC.

3. Gouvernance du PAEDC - Comité de pilotage

Composition du Comité de Pilotage et procédure de constitution de ce comité

Précisez quels membres de l'administration communale participent au COPIL ? Précisez le type d'organisation représentée par les participants (citoyen/association/entreprises/agriculteurs) et le nombre de participants. *

Fonctionnement actuel : Dans le cadre du lancement du projet de Ville « Liège 2025 », une consultation citoyenne à large échelle a été organisée, ayant pour but de permettre aux citoyens de jouer un rôle affirmé dans la définition du cap à suivre pour leur ville jusqu'en 2025. Au premier trimestre 2019, les citoyens ont pu exprimer leur vision de Liège à travers divers moyens : formulaires écrits, plateforme numérique, Nuit des débats, panels de citoyens tirés au sort, rencontres dans les quartiers... Quelques 1.603 idées et 97.827 votes ont été récoltés. Le Programme Stratégique Transversal (PST) a été construit sur base de cette consultation citoyenne. Ce programme contient 12 projets métropolitains et 137 actions prioritaires, dont 30 d'entre-elles portent sur l'enjeu climatique, preuve de l'importance que les liégeois accordent à ce que la Ville agisse contre le réchauffement climatique et améliore la qualité de l'air. Le Plan Climat a été élaboré de manière à rassembler les résultats issus des travaux de consultation citoyenne. Ce Plan Climat est une base vouée à être améliorée et à évoluer constamment, grâce à l'apport des citoyens et des autres acteurs de la transition énergétique et climatique à Liège. Etant donné le contexte de changement de Collège sur base des élections communales d'octobre 2024, ainsi que la tenue d'événements tels que Rêvons Liège 2030 organisé par le Green office de l'ULiège qui a proposé de larges débats thématiques aux citoyens, acteurs privés et publics, il a été décidé de ne pas remettre une couche de consultation autour du PAEDC. L'administration est en contact avec les organisateurs de Rêvons Liège 2030 pour tirer les enseignements des différents rendez-vous qui peuvent alimenter le PAEDC. Pour l'élaboration du nouveau PST, une nouvelle consultation publique sera lancée, notamment autour des enjeux climat-énergie et qui sera l'occasion d'intégrer les acteurs désireux de s'impliquer dans la réalisation et/ou le suivi des actions du PAEDC. Dans l'intervalle, le COPIL est constitué des 5 COMAC thématiques qui sont composés de membres des départements de l'administration concernés par les actions, ainsi que notamment l'asbl Liège Energie pour la thématique du logement.

Décrivez la procédure de constitution du COPIL *

- i Exemple : appel à candidature, sélection citoyens par tirage au sort....

La Ville de Liège travaille à la conception d'un modèle de consultation des acteurs locaux qui soit adapté au contexte local et qui permette au Plan Climat d'évoluer positivement et d'impliquer efficacement les différentes parties prenantes. Tout en tenant compte des instances consultatives déjà établies. Par ailleurs, dans le cadre de son projet SCEPA qui porte sur la lutte contre la pauvreté énergétique, la Ville de Liège est en train de fédérer un réseau d'acteurs actifs dans l'accompagnement à la sobriété et l'efficacité énergétique au sein des logements, ainsi qu'à la rénovation et la production renouvelable. Ce secteur étant le plus impactant en termes d'émissions pour notre territoire mérite toute notre attention afin de pouvoir diminuer significativement notre bilan carbone.

Mode fonctionnement du COPIL

Décrivez la manière dont le COPIL fonctionne *

- i fréquence de réunions, est-ce que les documents produits par le COPIL sont rendus publics (site internet ou sur demande, pas accessible...)

Ce qui s'apparente le plus à un COPIL dans le fonctionnement continu d'aujourd'hui est donc les 5 COMAC thématiques qui se rassemblent au minimum une fois par an en plénière. Chaque COPIL tient une séance plénière où il passe en revue les états d'avancements des actions du PAEDC et discute des éventuelles modifications ou actions supplémentaires à apporter. Des échanges informels se font en continu entre l'équipe POLLEC et les membres des COPIL pour l'opérationnel. Un bilan des différents COMAC est réalisé et transmis à l'échevin en charge de la transition écologique (N.B. : Dans le cadre de l'attribution des compétences au nouveau Collège en place, c'est le Bourgmestre, en tant que coordinateur des plans stratégiques de la Ville, qui reprendra le suivi du PAEDC). Ces réunions étant exclusivement interne, les PV ne sont pas publiés sur internet. Dans le cas de la constitution d'un COPIL élargi aux parties prenantes externes, dont les citoyens, les PV seront rendus publics.

Décrivez les modes d'interaction entre le COPIL et le Collège et le Conseil communal : *

- i Est-ce que le COPIL est reconnu officiellement au sein de l'administration communale? Est-ce que ses décisions sont suivies par le Collège/Conseil ? ...

Les COMAC thématiques sont reconnus officiellement par le Collège et le Conseil communal. L'échevin en charge ou son représentant participent aux réunions annuelles. Lorsque les actions le nécessitent, des points Collège sont déposés par l'équipe POLLEC. C'est par exemple le cas pour une enquête à la population en vue d'étudier la demande en logement de transit en cas de rénovation de son habitation.

Quel type de participation avez-vous développé dans le cadre de ce comité (information, consultation, concertation, co-construction, co-gestion) et pourquoi ?

- i Préciser le(s) type(s) de processus participatif proposé(s) : rôle des participants au sein du Copil, le processus de décision...

Chaque COPIL tient une séance plénière où il passe en revue les états d'avancements des actions du PAEDC et discute des éventuelles modifications ou actions supplémentaires à apporter. Chaque membre est appelé à émettre librement des propositions, à questionner les actions en cours ou à partager les difficultés de mise en oeuvre des actions. Des échanges informels se font en continu entre l'équipe POLLEC et les membres des COPIL pour l'opérationnel.

Qu'est-ce qui a bien fonctionné au sein de ce COPIL au cours de la période couverte par ce présent rapport ? *

La diversité des compétences des membres des COPIL permet d'avoir une bonne vision des leviers et freins internes à la mise en oeuvre des actions.

Quelles sont les améliorations à mettre en place pour augmenter l'efficacité du fonctionnement du COPIL ? *

Il serait bénéfique d'avoir les parties prenantes externes autour de la table pour permettre l'établissement de feuilles de route concertées et surtout co-portées pour la mise en oeuvre des actions car pour la plupart, la Ville n'a pas directement la main sur la réalisation.

4. Communication

Actions de communication

Avez-vous communiqué lors de l'adoption ou du monitoring du PAEDC ? *

Oui



Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

↪ **Avez-vous communiqué lors de l'adoption ou du monitoring du PAEDC ? * [→ Oui]**

De quelle manière, via quels canaux et vers quel(s) public(s) -cible(s) *

Sur le site internet de la Ville, une rubrique a été créée pour présenter le plan lors de son adoption, avec une vidéo d'explication des enjeux et objectifs. Cette rubrique est utilisée pour informer sur le contenu du plan mais aussi sur les multiples manières d'agir et contribuer aux objectifs pour les acteurs du territoire.

Avez-vous communiqué lors de la réalisation d'action(s)-clé mise(s) en place par la commune ? *

Oui



Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

↪ **Avez-vous communiqué lors de la réalisation d'action(s)-clé mise(s) en place par la commune ? * [→ Oui]**

Pour quelle(s) action(s), de quelle manière, via quels canaux et vers quel(s) public(s) -cible(s) *

Les actions type événements liés aux objectifs du plan sont relayées sur les différents canaux digitaux de la Ville tels que les jeudi de l'énergie organisés par la Maison de l'habitat, les séances d'informations de Liège Energie pour les aides à la rénovation, les événements Entreprendre Durable (dont le dernier en mai Plantons en entreprises), l'évènement SCEPA du 23/04 sur les communautés d'énergie et la lutte contre la précarité énergétique, etc. Plus récemment un appel à candidature a été lancé sur Facebook et LinkedIn pour mettre en avant les services aux entreprises en transition. Le passage des 25% de l'objectif du Plan Canopée a également été partagé sur nos réseaux, l'occasion de remettre en lumière ces actions d'adaptation.

Avez-vous communiqué lors de la réalisation d'action(s) portée(s) par des acteurs de votre territoire ? *

Oui



Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

↪ **Avez-vous communiqué lors de la réalisation d'action(s) portée(s) par des acteurs de votre territoire ? * [→ Oui]**

Pour quelle(s) action(s), de quelle manière, via quels canaux et vers quel(s) public(s) -cible(s) *

Les actions type événements liés aux objectifs du plan sont relayées sur les différents canaux digitaux de la Ville tels que les jeudi de l'énergie organisés par la Maison de l'habitat, les séances d'informations de Liège Energie pour les aides à la rénovation. Lorsque la Ville est partenaire d'un événement en lien avec les objectifs climat, elle relaie également l'information via son site et ses réseaux, tels que le Climathon organisé par le VentureLab en novembre.

Avez-vous communiqué lors la constitution du COPIL et/ou suite aux réunions du COPIL ? *

Non



Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

↪ **Avez-vous communiqué lors la constitution du COPIL et/ou suite aux réunions du COPIL ? * [→ Oui]**

De quelle manière, via quels canaux et vers quel(s) public(s) -cible(s) *

Événement annuel

Avez-vous organisé un événement autour de votre PAEDC ? *

Oui

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

↪ Avez-vous organisé un événement autour de votre PAEDC ? * [→ **Oui**]

Décrivez brièvement le type d'événement, le public cible et si l'objectif de sensibilisation du public-cible a été atteint selon vous ? *

Le 23 avril 2024, un évènement a été organisé dans le cadre du projet SCEPA de lutte contre la précarité énergétique et qui répond à un des grands enjeux du plan : l'impact carbone des logements. Intitulé "Communautés d'énergie citoyennes, Outils inclusifs et solidaires contre la précarité énergétique", cet évènement a rassemblé pas loin de 100 personnes d'instances publiques de tous niveaux, d'asbl, de travailleurs sociaux, de citoyens, et a été clôturé par le Ministre Henry qui a souligné l'importance de travailler au développement des communautés d'énergie.

Site internet

Lien du site internet et/ou page d'un réseau social communal présentant le PAEDC, son monitoring et les actions-clés mise en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport *

https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/environnement/climat Le site doit encore être mis à jour avec l'évolution des données territoriales mais la Région ne disposant actuellement que des données 2020, une mise à jour donnerait une image faussée de la progression étant donné que cette année a été marquée par le COVID et l'arrêt des activités, et donc d'émissions qui en a découlé. Dès que les données 2021-2022 seront disponibles, le site sera mis à jour et dans l'intervalle, l'encodage se fera dans l'outil POLLEC et la plateforme Futureproof.

5. Monitoring

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport

6

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ 0 ♦ 1 ♦ 2 ♦ 3 ♦ 4 ♦ 5 ♦ 6

Action 1

- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **1**]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **2**]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **3**]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **4**]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **5**]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **6**]

Axe

Plusieurs choix possibles

- Atténuation
- Adaptation
- Précarité énergétique

- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **1**]

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Thématique action

■ Plusieurs choix possibles

- Aménagement du territoire
- Logement
- Organisation interne
- Tertiaire
- Transport
- Autre

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 1]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Si autre, veuillez préciser

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 1]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Numéro de la fiche action issue de l'outil POLLEC ou canevas de rapportage *

29

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 1]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Nom de l'action *

Plan Canopée (<https://canopee.liege.be/>)

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 1]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Le coordinateur POLLEC est-il le chef de projet de cette action ?

Non



Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

- Le coordinateur POLLEC est-il le chef de projet de cette action ? [→ **Non**]

Si NON, qui est le chef de projet ?

Mélanie Haid/Thomas Halford - Gestion espace pu

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 1]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Points positifs *

- ❖ Décrire ce qui a bien fonctionné, ce qu'il faut continuer de faire ou faire davantage..

Il y a de nombreux points positifs à ce projet : - les études préalables qui ont été réalisées pour déterminer les îlots de chaleur urbain, mis en relation avec la densité de population et les ménages les plus exposés. Nous avons maintenant les données pour planifier les plantations dans les quartiers prioritaires. - Des objectifs SMART et un portage politique - Une visibilité du projet et des bénéfices directs pour les citoyens avec un cadre de vie amélioré. - L'expertise interne avec un ingénieur forestier à la supervision des plantations, pleinement investi dans l'élaboration et la réalisation du Plan Canopée. - Le développement d'outils contraignants tels que la Directive urbanistique Couvert arboré et le nouveau règlement communal sur la conservation des arbres obligeant les demandeurs de permis de bâtir de conserver et/ou augmenter les arbres de la parcelle. - Le guide de l'arbre urbain qui reprend toute les étapes pour étendre ces ambitions aux autres espaces urbains. - L'implication citoyenne notamment via la semaine de l'arbre et le réseau d'une trentaine ambassadeurs "passeurs d'arbres"

- 🔗 Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 1]
- 🔗 Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- 🔗 Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- 🔗 Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- 🔗 Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- 🔗 Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Points négatifs *

- ❖ Décrire les difficultés, ce qu'il faut arrêter de faire ou faire moins...

Les points négatifs sont : - Le manque d'implication des privés dans la réalisation de l'objectif. Les entreprises particulièrement sont un public difficile à atteindre malgré les tentatives diverses. - L'énorme coût des plantations en zone déjà imperméabilisées. Bien que le Plan Canopée permette d'inciter à désimperméabiliser certaines zones pertinentes pour la plantation, le coût reste un frein majeur. - La conservation des arbres existants via l'application de la directive et du règlement communal implique des analyses rigoureuses et des argumentaires robustes car les demandeurs ne sont pas nécessairement en accord avec les refus ou des conditions strictes d'octroi. - Une très grosse logistique opérationnelle pour les plantations d'arbres dans les espaces et les terrains publics (plus de 20 camions semi-remorques de fournitures et une vingtaine de personnes (secteur privé et public) sur le terrain de décembre à mars). - Semaine de l'Arbre : Vu que l'espace privé est limité et que les arbres sont fait pour durer, la Semaine de l'Arbre ne peut pas « fidéliser le client » et doit atteindre de nouveaux citoyens chaque année. La promotion de l'évènement doit se réinventer continuellement. NB : Un système de livraison a été testé cette année pour intégrer la part de citoyens qui renonçait faute de transport disponible/distance de parcours excessive.

- 🔗 Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 1]
- 🔗 Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]

- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Cette action était-elle présente dans votre programme de travail initial ? *

Oui



Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

- ↪ Cette action était-elle présente dans votre programme de travail initial ? * [→ **Non**]

Expliquez en détail quel est le type de modification, son impact : *

- Si votre action a été évaluée comme inéligible ou insatisfaisante, indiquez le nombre d'homme jour du CPC dédiés globalement au programme de travail ancien et nouveau.
- Si votre action a été évaluée comme 'ok',
 - précisez pourquoi vous voulez la modifier,
 - indiquez obligatoirement l'impact quantitatif de l'ancienne fiche et de la nouvelle fiche action.
 - indiquez le nombre d'homme/jour de CPC dédiés à l'ancienne fiche action et à la nouvelle fiche.

Action 2

- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Axe

Plusieurs choix possibles

Atténuation

Adaptation

Précarité énergétique

- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- ↪ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Thématique action

i Plusieurs choix possibles

- Aménagement du territoire
- Logement
- Organisation interne
- Tertiaire
- Transport
- Autre

- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Si autre, veuillez préciser

- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Numéro de la fiche action issue de l'outil POLLEC ou canevas de rapportage *

30

- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Nom de l'action *

Plan d'Economie d'Energie de la Ville de Liège

- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- o Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

- ↳ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Le coordinateur POLLEC est-il le chef de projet de cette action ?

Non

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

- ↳ Le coordinateur POLLEC est-il le chef de projet de cette action ? [→ **Non**]

Si NON, qui est le chef de projet ?

Joelle Servais - Direction Bâtiments communaux

- ↳ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- ↳ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- ↳ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- ↳ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- ↳ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Points positifs *

- i Décrire ce qui a bien fonctionné, ce qu'il faut continuer de faire ou faire davantage..

Le contexte de crise énergétique a permis de mettre à l'agenda politique l'urgence de s'attaquer à la consommation des bâtiments. La Ville travaille donc à la réalisation d'une stratégie immobilière pour ses bâtiments et l'implication des services des bâtiments communaux est entière dans ces projets. Un gros travail a été réalisé pour : - estimer la consommation annuelle des bâtiments - remplacer les compteurs eau et électricité par des compteurs communicants (en cours) - suivre les consommations et relever les anomalies via la désignation de référents par bâtiments, ainsi que l'engagement de 2 ETP à la cellule énergie pour le suivi rapproché des consommations. - mettre place un outil de suivi de ces consommations via la plateforme GEPP (en cours) - prioriser la réalisation des travaux de rénovation énergétique sur base des données de consommation - planifier des travaux de rénovation des bâtiments via notamment les subsides UREBA - évaluer les opportunités de rationaliser le bâti communal, rassembler le personnel, optimiser l'utilisation avec les externes, vendre certains bâtiments. - évaluer, lors de chaque rénovation, le potentiel photovoltaïque de la toiture pour répondre aux besoins du bâtiment. Les échanges liés à la mise en place de ces actions permet d'élargir le champ des possibles et des réflexions sont en cours pour également végétaliser certaines toitures. Par ailleurs : - Les périodes de chauffe ont été adaptées aux nouveaux rythmes scolaires et les gros consommateurs sont passés en télégestion pour adapter à distance les périodes de chauffe au besoin. - L'éclairage public passe au LED : plus de 60% a été remplacé, la fin est prévue pour décembre 2025. - La température de base a également été revue à la baisse dans certains bâtiments

- ↳ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 2]
- ↳ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]
- ↳ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- ↳ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Axe

i Plusieurs choix possibles

- Atténuation
- Adaptation
- Précarité énergétique

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Thématique action

i Plusieurs choix possibles

- Aménagement du territoire
- Logement
- Organisation interne
- Tertiaire
- Transport
- Autre

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Si autre, veuillez préciser

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Numéro de la fiche action issue de l'outil POLLEC ou canevas de rapportage *

31

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]

○ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

| | |
|--------------------------|-------------------------------|
| Nom de l'action * | Monitoring du transfert modal |
|--------------------------|-------------------------------|

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

| | |
|--|------------------------------|
| Le coordinateur POLLEC est-il le chef de projet de cette action ? | Non <input type="checkbox"/> |
|--|------------------------------|

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

- Le coordinateur POLLEC est-il le chef de projet de cette action ? [→ Non]

| | |
|--|-------------------------------------|
| Si NON, qui est le chef de projet ? | Bruno Sciannamea - Cellule mobilité |
|--|-------------------------------------|

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Points positifs *

❗ Décrire ce qui a bien fonctionné, ce qu'il faut continuer de faire ou faire davantage..

- Portage politique de la nécessité de faire un monitoring de l'évolution de la mobilité à Liège, ce qui garantit la continuité de l'action avec déjà 2 monitoring réalisés. Ceux-ci ont été présentés dans différentes commissions. - 120 indicateurs qui touchent les 10 mêmes thématiques que celles du PCM. Ils expriment l'évolution des infrastructures et des investissements mais aussi la tendance de la demande et de l'utilisation des différents modes de déplacements. - Le monitoring est un document public et transversal et est amené à être actualisé régulièrement. Il est publié sur le site de la Ville : <https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/mobilite/plan-communal-de-mobilite/monitoring-du-plan-communal-de-mobilite> - Le monitoring objective l'évolution des comportements des liégeois en termes de mobilité et permet l'élaboration d'actions correctives ou supplémentaires. - L'implication des citoyens dans les processus de comptage avec le projet TELRAAM qui installe des dispositifs de comptages chez les citoyens volontaires. - La mission de mobile mapping initiée en 2023 se poursuit le long du tracé du tram, pour continuer à maîtriser les données du territoire. - La bonne collaboration avec le SPW pour l'installation de 6 nouveaux dispositifs de comptage sur le territoire, avec accès aux données.

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 3]

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période

[couverte par ce présent rapport \[→ 5\]](#)

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 6\]](#)

Points négatifs *

i Décrire les difficultés, ce qu'il faut arrêter de faire ou faire moins...

- La décision de ne pas réaliser les extensions du tram (dont 1km sur le territoire de la Ville de Liège) complétant l'offre structurante de qualité aura un impact certain sur le report modal à Liège. - L'année de référence (2024) pour les indicateurs étant définie comme l'année précédent la mise en circulation du tram (2025), l'analyse des impacts de celui-ci et des aménagements connexes sur le report modal ne pourra débuter qu'à partir de 2026, après une année complète de circulation. - De nouveaux dispositifs (notamment pour les P+R) devraient venir renforcer le monitoring. Malheureusement, l'échange de données avec la SNCB, notamment, est impossible et encore à déterminer avec l'OTW pour les deux P+R du tram. Sans ces données, la ville n'est pas en mesure de suivre cet indicateur. - La Région dispose également de données de comptages qu'elle ne met pas à disposition de la Ville pour évaluer l'utilisation de la voiture sur le territoire. - Départ de l'opérateur TIER et de ses vélos en freefloating qui participait au report modal - Départ de l'opérateur Poppy et de ses voitures en freefloating qui participait au report modal

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 3\]](#)

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 4\]](#)

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 5\]](#)

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 6\]](#)

Cette action était-elle présente dans votre programme de travail initial ? *

Oui ▼

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

↪ [Cette action était-elle présente dans votre programme de travail initial ? * \[→ Non\]](#)

Expliquez en détail quel est le type de modification, son impact : *

- i** Si votre action a été évaluée comme inéligible ou insatisfaisante, indiquez le nombre d'homme jour du CPC dédiés globalement au programme de travail ancien et nouveau.
- Si votre action a été évaluée comme 'ok',
 - précisez pourquoi vous voulez la modifier,
 - indiquez obligatoirement l'impact quantitatif de l'ancienne fiche et de la nouvelle fiche action.
 - indiquez le nombre d'homme/jour de CPC dédiés à l'ancienne fiche action et à la nouvelle fiche.

Action 4

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 4\]](#)

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 5\]](#)

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 6\]](#)

Axe

i Plusieurs choix possibles

- Atténuation
- Adaptation
- Précarité énergétique

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Thématique action

i Plusieurs choix possibles

- Aménagement du territoire
- Logement
- Organisation interne
- Tertiaire
- Transport
- Autre

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Si autre, veuillez préciser

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Numéro de la fiche action issue de l'outil POLLEC ou canevas de rapportage *

32

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Nom de l'action *

CO2 - Liberation

- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 4]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Le coordinateur POLLEC est-il le chef de projet de cette action ?

Non

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

Le coordinateur POLLEC est-il le chef de projet de cette action ? [→ **Non**]

Si NON, qui est le chef de projet ?

Frédéric Bischops - Gestion espace public

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **4**]

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **5**]

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **6**]

Points positifs *

❗ Décrire ce qui a bien fonctionné, ce qu'il faut continuer de faire ou faire davantage..

Une des réussites de ce projet est l'intégration au nouveau système d'énergie renouvelable (géothermie), de l'ensemble du complexe composé d'une crèche, d'une école, d'un commissariat, d'une bibliothèque et d'une salle des fêtes. L'avantage du système de géothermie est qu'il peut continuer à être étendu à d'autres bâtiments une fois installé, en fonction des besoins et des opportunités. Ce projet s'est inscrit dans une réflexion de rénovation globale du complexe par une isolation des toitures, des murs et de nouveaux châssis, préalables à l'installation de cette nouvelle source d'énergie. Ces modifications vont permettre d'atteindre 85% d'économies en eau chaude et en chauffage. Le permis d'environnement a été déposé. Il faudra également introduire le permis d'urbanisme pour la rénovation du complexe une fois les études terminées. Des premiers puits de puisage et de réinjection ont été forés. Les locaux techniques sont prévus pour exploiter l'ensemble des puissances de la nappe.

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **4**]

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **5**]

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ **6**]

Points négatifs *

❗ Décrire les difficultés, ce qu'il faut arrêter de faire ou faire moins...

Il s'agit d'un projet de longue haleine étant donné les nombreuses études, test et travaux préalable à l'installation du nouveau système. Les coûts du projet évoluant à la hausse au fil des ans et des études, il est compliqué d'assurer aujourd'hui que l'ensemble des rénovations pourra se faire. La demande de permis a également été laborieuse : le projet nécessitant une réinjection de l'eau dans le circuit situé sur la zone de captage d'inBEV, il faut démontrer par de nouveaux tests qu'il n'y aurait pas d'impact significatif de la température de l'eau de captage. La non possibilité de délocalisation des activités de la crèche et de l'école rend complexe les travaux d'isolation. Le remplacement pur et simple du gaz n'est pas possible par mesure de sécurité pour assurer la température de confort de la crèche et de l'école. Par contre, l'ambition reste bien d'utiliser au maximum les nouvelles installations et de ne garder le gaz qu'en cas d'absolue nécessité. Comme souvent dans ces projets d'ampleur, l'enveloppe budgétaire disponible ne permet pas d'avancer suffisamment rapidement face aux impératifs climatiques.

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période

couverte par ce présent rapport [→ 4]

→ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

→ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Cette action était-elle présente dans votre programme de travail initial ? *

Oui

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

→ Cette action était-elle présente dans votre programme de travail initial ? * [→ Non]

Expliquez en détail quel est le type de modification, son impact : *

- Si votre action a été évaluée comme inéligible ou insatisfaisante, indiquez le nombre d'homme jour du CPC dédiés globalement au programme de travail ancien et nouveau.
- Si votre action a été évaluée comme 'ok',
 - précisez pourquoi vous voulez la modifier,
 - indiquez obligatoirement l'impact quantitatif de l'ancienne fiche et de la nouvelle fiche action.
 - indiquez le nombre d'homme/jour de CPC dédiés à l'ancienne fiche action et à la nouvelle fiche.

Action 5

→ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

→ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Axe

Plusieurs choix possibles

- Atténuation
- Adaptation
- Précarité énergétique

→ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

→ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Thématique action

Plusieurs choix possibles

- Aménagement du territoire
- Logement
- Organisation interne
- Tertiaire
- Transport
- Autre

→ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

→ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Si autre, veuillez préciser

→ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]

→ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période

[couverte par ce présent rapport \[→ 6\]](#)

Numéro de la fiche action issue de l'outil POLLEC ou canevas de rapportage * 33

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 5\]](#)

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 6\]](#)

Nom de l'action * Massification des travaux de rénovation énergétique

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 5\]](#)

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 6\]](#)

Le coordinateur POLLEC est-il le chef de projet de cette action ? Non

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

↪ [Le coordinateur POLLEC est-il le chef de projet de cette action ? \[→ Non\]](#)

Si NON, qui est le chef de projet ? Whitney Bader - Stratégie et Développement

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 5\]](#)

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 6\]](#)

Points positifs *

i Décrire ce qui a bien fonctionné, ce qu'il faut continuer de faire ou faire davantage..

Le projet Interreg NW SCEPA a permis de poser les bases pour fédérer un réseau d'acteurs du logement et de l'aide à la précarité énergétique. Deux réunions de concertation ont eu lieu pour présenter et discuter les projets de la Ville, et identifier les acteurs qui peuvent s'y impliquer. Un véhicule a été acheté par la Ville pour mettre en place le premier service de Bricobus de Wallonie. Celui-ci sera animé par diverses associations pour sensibiliser les publics précarisés aux questions d'énergie, les accompagner dans les démarches d'amélioration énergétiques de leur logement et effectuer de petits travaux à leur domicile. Une convention de subside est également en cours entre la Ville et divers acteurs pour la mise en œuvre de ces missions d'accompagnement énergétique des publics précarisés. En parallèle, la Ville étudie des pistes de financement pour accélérer les rénovations et pour stabiliser la fourniture d'énergie de ces ménages. Liège-Energie reste en outre un acteur incontournable de l'accompagnement à la rénovation à Liège et a facilité la rénovation de plus de 2500 logements depuis 2012. La Maison de l'Habitat organise également un jeudi par mois des ateliers/séances d'informations sur les thématiques liées à l'énergie, avec pour objectif de diriger le public vers les aides à la rénovation.

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 5\]](#)

↪ [Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport \[→ 6\]](#)

Points négatifs *

- i Décrire les difficultés, ce qu'il faut arrêter de faire ou faire moins...

Le fait qu'il existe une série d'incertitudes autour des questions d'aides à la rénovation rend complexe la réalisation du projet. Des systèmes inspirants existent chez nos voisins et pourraient être explorés à tout niveau de pouvoir. Par exemple, le système développé dans le projet européen FitHome aux Pays-Bas est une piste à creuser avec une prise en charge complète des travaux par une structure intermédiaire. Le ménage rembourse les travaux via une taxe liée au bâtiment et non au ménage, et calculée pour être proche des économies d'énergie. Les actions actuelles de la Ville ne permettent pas encore d'accélérer le rythme des rénovations. La complexité des démarches, les réticences à la délivrance de permis pour l'isolation de façades afin de préserver le patrimoine, les différentes crises qui affectent le pouvoir d'achat, et le contexte particulier de Liège où les locataires sont majoritaires, sont autant de facteurs qui empêchent actuellement l'accélération de la rénovation des logements du territoire. Une aide régionale simplifiée à la rénovation, incluant les locataires et les copropriétés, et un calendrier strict d'atteinte des labels C, B et A pour les propriétaires, a fortiori bailleurs, sont indispensables pour atteindre les objectifs de rénovation du parc immobilier.

- ➔ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 5]
- ➔ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Cette action était-elle présente dans votre programme de travail initial ? *

Oui

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

- ➔ Cette action était-elle présente dans votre programme de travail initial ? * [→ Non]

Expliquez en détail quel est le type de modification, son impact : *

- i Si votre action a été évaluée comme inéligible ou insatisfaisante, indiquez le nombre d'homme jour du CPC dédiés globalement au programme de travail ancien et nouveau.
- Si votre action a été évaluée comme 'ok',
 - précisez pourquoi vous voulez la modifier,
 - indiquez obligatoirement l'impact quantitatif de l'ancienne fiche et de la nouvelle fiche action.
 - indiquez le nombre d'homme/jour de CPC dédiés à l'ancienne fiche action et à la nouvelle fiche.

Action 6

- ➔ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Axe

- i Plusieurs choix possibles

- Atténuation
- Adaptation
- Précarité énergétique

- ➔ Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Thématique action

Plusieurs choix possibles

- Aménagement du territoire
- Logement
- Organisation interne
- Tertiaire
- Transport
- Autre

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Si autre, veuillez préciser

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Numéro de la fiche action issue de l'outil POLLEC ou canevas de rapportage * 34

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Nom de l'action * Entreprenre Durable

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Le coordinateur POLLEC est-il le chef de projet de cette action ? Oui

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

Le coordinateur POLLEC est-il le chef de projet de cette action ? [→ Non]

Si NON, qui est le chef de projet ?

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Points positifs *

Décrire ce qui a bien fonctionné, ce qu'il faut continuer de faire ou faire davantage..

La projet CAN-CAP a permis de construire une base de données de plus de 2000 entreprises qui reçoivent les informations transmises dans le cadre d'Entreprenre Durable. La plateforme éponyme rassemble quant à elle un maximum d'aides à disposition des entreprises pour accélérer leur transition, que ça soit en termes de diagnostic, d'accompagnement, de financement, de services, ... Les acteurs de l'accompagnement sont nombreux en Wallonie et à Liège, ce qui rend l'offre attractive et facile l'organisation d'événements avec des partenaires. Toutefois, il est compliqué d'attirer le public cible. Un nouveau canal de sensibilisation va être testé début 2025 avec le tournage de plusieurs capsules vidéos pour mettre en avant les aides que les entreprises peuvent solliciter.

Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]

Points négatifs *

i Décrire les difficultés, ce qu'il faut arrêter de faire ou faire moins...

La principale difficulté reste la mobilisation de ce public. Les TPE et PME n'ont que peu de temps à investir dans ces démarches et malgré la volonté de simplification de la recherche via la plateforme, la participation reste faible en termes de visite de la plateforme et de présence aux événements. Deuxièmement, le manque de budget pour l'organisation d'évènement ne facilite pas la promotion de ceux-ci. Un subside ODD a été sollicité mais pas encore obtenu pour réaliser de nouveaux évènements en 2025.

↪ **Nombre d'actions de votre programme de travail ou de votre PAEDC mises en œuvre durant la période couverte par ce présent rapport [→ 6]**

Cette action était-elle présente dans votre programme de travail initial ? *

Oui

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

↪ **Cette action était-elle présente dans votre programme de travail initial ? * [→ Non]**

Expliquez en détail quel est le type de modification, son impact : *

- i** Si votre action a été évaluée comme inéligible ou insatisfaisante, indiquez le nombre d'homme jour du CPC dédiés globalement au programme de travail ancien et nouveau.
- Si votre action a été évaluée comme 'ok',
 - précisez pourquoi vous voulez la modifier,
 - indiquez obligatoirement l'impact quantitatif de l'ancienne fiche et de la nouvelle fiche action.
 - indiquez le nombre d'homme/jour de CPC dédiés à l'ancienne fiche action et à la nouvelle fiche.

Synthèse du Monitoring

Avez-vous présenté le monitoring de votre PAEDC au Comité de pilotage ? *

Oui

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

↪ **Avez-vous présenté le monitoring de votre PAEDC au Comité de pilotage ? * [→ Oui]**

Si oui, quelles sont les nouvelles opportunités et/ou les nouveaux enjeux identifiés qui demandant une adaptation du PAEDC ? *

Les enjeux énergétiques qui ne sont pas particulièrement traités dans le programme de travail actuel mais bien présents au travers des objectifs de production d'énergie renouvelable semblent se dégager comme priorité pour les années à venir. En effet, sans accès à une énergie propre et abordable, la chute attendue des consommations en chaud/froid et des émissions associées ne peut pas s'accélérer. L'administration entame dès lors en parallèle des actions prioritaires, des réflexions pour coordonner et développer une stratégie de transition énergétique du territoire via des projets photovoltaïques sur les toits communaux, des projets de géothermie et des études sur les potentiels de développement de réseaux thermiques, notamment.

Avez-vous présenté le monitoring de votre PAEDC au Conseil communal ? *

Non

Options : ♦ Veuillez sélectionner une option ♦ Oui ♦ Non

6. Difficultés éventuelles rencontrées

Décrivez les éventuelles difficultés rencontrées lors de la coordination POLLEC.

| Type de difficultés | Rencontrée ? | Commentaires |
|---------------------|--------------|--------------|
| | | |

| Type de difficultés | Rencontrée ? | Commentaires |
|--|--|--|
| Recrutement du coordinateur | <input type="text" value="Oui"/> Options : ♦ Faites un choix ♦ Oui ♦ Non | Le délai initial imposé par la Région n'a pas permis le recrutement du CPC qui a débuté ses missions le 4 mars 2024. |
| Mobilisation des citoyens | <input type="text" value="Oui"/> Options : ♦ Faites un choix ♦ Oui ♦ Non | Malgré les communications et évènements organisés, le grand public est difficile à mobiliser pour participer aux actions du Plan Climat. Toutefois, des efforts de communication continue restent à faire pour une appropriation des enjeux locaux. Les personnes qui participent aux activités liées au Plan restent pour l'instant des personnes convaincues par l'urgence d'agir. |
| Absence/maladie du coordinateur | <input type="text" value="Non"/> Options : ♦ Faites un choix ♦ Oui ♦ Non | |
| Lourdeur administrative | <input type="text" value="Non"/> Options : ♦ Faites un choix ♦ Oui ♦ Non | |
| Prise en main du processus PAEDC | <input type="text" value="Oui"/> Options : ♦ Faites un choix ♦ Oui ♦ Non | La culture de la participation étant encore nouvelle à appréhender pour beaucoup, la nécessité de constituer un COPIL pour les grandes villes reste un défi important. L'implication citoyenne garantissant une représentativité est également extrêmement compliquée. |
| Utilisation des outils (POLLEC, adapte ta commune...) | <input type="text" value="Oui"/> Options : ♦ Faites un choix ♦ Oui ♦ Non | L'outil POLLEC reste une boîte noire pour certains aspects lorsqu'on n'a pas été présent à la conception. Repartir d'une page blanche avec les besoins des nouveaux CPC engagés et simplifier l'outil pour qu'il devienne un vrai journal de bord intuitif et modifiable serait un vrai plus. |
| Autre : | <input type="text" value="Non"/> Options : ♦ Faites un choix ♦ Oui ♦ Non | |

7 - Besoins en termes de formation

Décrivez vos éventuels besoins en formation ou les sujets qui vous intéresseraient pour de nouveaux ateliers

Autant pour certains sujets, c'est très bien de rassembler les CPC de toutes les communes, autant pour d'autres, il y aurait une plus value certaine à dédier des sujets et des moments de formations aux grandes communes. Le développement d'indicateurs de projets. La massification des rénovations, une fois la vision de la Région arrêtée pour cette prochaine législature. Les réseaux thermiques et la stratégie chaud/froid. Les interactions entre le CPC et les politiques dans les grandes communes.

8 - Remarques ou éléments que vous souhaiteriez partager avec la Région

Partagez ici de manière brève les remarques et suggestions éventuelles que vous désirez adresser à la Cellule wallonne de coordination de la Convention des Maires

La pérennisation du subside POLLEC RH de façon durable est nécessaire pour poursuivre le projet. Le développement d'une vision long terme, traversant les législatures et avec des jalons intermédiaires, est indispensable pour mobiliser les acteurs à entamer sérieusement une transition. Particulièrement pour le secteur des entreprises et dans la transformation du système énergétique et ce qu'il implique (logement, mobilité, ...).

9 - Livrables

- ↪ Ma commune a posé sa candidature en phase : * [→ 1 : **Elaboration PAEDC, actualisation du PAED et mise en œuvre du PAEDC**]
- ↪ Ma commune a posé sa candidature en phase : * [→ 1 : **Elaboration PAEDC, actualisation du PAED et mise en œuvre du PAEDC**]

Preuve du chargement du PAEDC ou du monitoring sur le portail européen de la Convention des Maires (My covenant)

Preuve-PAEDC-MyCovenant.png

[Modifier](#)

i Une capture d'écran est suffisante

Outil POLLEC ou canevas de rapportage mis à jour *

250210_Outil_POLLEC_Liège.xlsm

[Modifier](#)

i [Voir Outil POLLEC \(https://lamspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/appe-pollec-2020-resultats-depenses-eligibles-accompagnement#justificatifs\)](https://lamspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/appe-pollec-2020-resultats-depenses-eligibles-accompagnement#justificatifs)

Intégrer le dernier bilan communal disponible et mise à jour des indicateurs de réalisation des actions, et mise à jour des fiches-actions du programme de travail

Charte du Comité de Pilotage signée par ses membres

Charte COPIL.pdf

[Modifier](#)

i [Voir modèle de Charte \(https://lamspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/outils-mobiliser-communiquer\)](https://lamspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/outils-mobiliser-communiquer)

10 - Pièces justificatives

Rapport financier *

DC_N 02_POLLEC22_RH_Liège.xlsx

[Modifier](#)

i Modèle : [POLLEC-Rapport-financier-RH.xlsx \(https://lamspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/appe-pollec-2020-resultats-depenses-eligibles-accompagnement\)](https://lamspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/appe-pollec-2020-resultats-depenses-eligibles-accompagnement)

Veuillez remettre un fichier au format .xlsx

Déclaration de créance signée *

 Aucun fichier sélectionné.

i [Modèle disponible dans le rapport financier \(https://lamspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/appe-pollec-2020-resultats-depenses-eligibles-accompagnement\)](https://lamspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/appe-pollec-2020-resultats-depenses-eligibles-accompagnement)

A envoyer sous format PDF avec signature électronique

Fiches salariales des prestations effectuées dans le cadre de la subvention *

Charge salariale Tassignon.pdf

[Modifier](#)

Autres documents

Merci de mettre un commentaire (dans la partie "Commentaires particuliers" juste en-dessous) si vous téléchargez des documents supplémentaires dans cette partie "Autres documents".

Document 1

 Aucun fichier sélectionné.

Commentaires particuliers

Informations supplémentaires que vous souhaitez transmettre

Le chargement initial du PAEDC sur MyCov date bien du 15-12-2021 mais il y avait un problème d'encodage qui ne permettait pas l'atteinte des objectifs, et suite à la longue absence de coordinateur POLLEC, un nouveau chargement corrigé a du être réalisé en avril et régularisé en août pour être en ordre vis-à-vis de la plateforme.